



Erreur dans la résiliation de mon contrat internet

Par **olivier**, le **28/06/2009** à **13:21**

Bonjour,

je vais appel à vous pour un contentieux suite à la résiliation de mon abonnement internet. Je vous explique les faits: j'étais client chez un fournisseur internet (Orange) et suite à mon déménagement j'ai un courrier pour résilier mon contrat en octobre 2008.

J'ai cependant continué à recevoir des factures pendant plusieurs mois. Après plusieurs appels téléphoniques et courriers recommandés auprès de leurs services, nous avons fini par trouver d'où venait le problème. En fait, je me suis trompé dans les numéros de mon compte client lors de mon courrier de résiliation d'octobre 2008. Ils considèrent que j'étais encore abonné chez eux. La résiliation, n'a été effective qu'à partir d'avril 2009. Depuis, des huissiers ont été mandatés afin que je paye tout le retard accumulé jusqu'alors. Une responsable de ce fournisseur m'a indiqué que j'étais le seul responsable de cette erreur et que je devais m'acquitter de ces factures.

Je suis outré par le fait de devoir payer pour un abonnement auquel je n'avais plus accès!!!

Quels sont les moyens de contester ce paiement?

Que dois-je faire?

Je vous remercie de bien vouloir m'éclairer sur ma situation.